

Commission du Personnel
29 septembre 2025 - 12h15-14h00, salle 260 à Uni Dufour
Procès-verbal approuvé

Membres présent-es : Lorenzo Avellino, Céline Castellino, Martine Collart, Kari de Prick, Olivia Firmann, Alexandre Fuerstenberger, Myriam Gremion, Audrey Leuba, Jean-Henry Morin, Sébastien Muller, Vittoria Romano, Michèle Saadi-Baubet, Aude Thorel, Stéphane Udry, Katarzyna Wac

Membres excusés : Mathieu Vonlanthen, Emilie Demarsy

Représentants syndicaux : Jean-Blaise Claivaz, Eric Defferard

Procès-verbaliste : Nuria Altadill

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2. Validation du PV de la séance du 5 mai 2025, soumis électroniquement

L'assemblée approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 5 mai 2025.

3. Communications de la Rectrice

Leçon d'ouverture du 16 septembre 2025

Succès dont le Rectorat est ravi, car les leçons d'ouverture sont une possibilité de s'ouvrir à la Cité. Le format était nouveau avec deux intervenants qui répondaient aux questions de la Doyenne de la FAPSE, le sujet de la discussion portant sur la dynamique entre les sciences de l'éducation et les neurosciences.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'UNIGE a été très bien accueilli à la Commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil (adopté à l'unanimité).

Situation financière

La situation financière est actuellement compliquée pour l'Institution. Des décisions politiques seront prises au niveau fédéral cette année, où il faut faire entendre notre voix même si les signaux ne sont pas positifs. L'UNIGE, avec les autres universités suisses et Swissuniversities, fait son possible pour faire entendre sa voix.

4. E-administration : état des lieux (Juliane Schröter) – présentation annexée

A l'issue de la présentation, deux points problématiques sont remontés par certains membres. D'une part, pour les situations délicates qui ont découlé d'un long week-end d'arrêt pour maintenance technique de SI-Finances (du 8 au 12 septembre), si proche du délai fixé par le FNS, le 1 octobre.

D'autre part, le manque de visibilité de l'outil lorsque deux fonds financent un seul projet.

En ce qui concerne l'arrêt de septembre 2025, la contrainte était liée à l'obsolescence de l'ancien moteur de paie, qui a dicté ces délais. Les équipes ont travaillé la semaine du Jeûne genevois, pour limiter l'impact. Juliane Schröter rappelle que pour de nombreuses requêtes auprès du FNS, une consultation des rapports budgétaires n'est même pas nécessaire,

Elle partage la position qu'une meilleure visibilité de la situation financière des projets financés par plusieurs fonds serait souhaitable.

Les membres font part aussi du besoin d'échange en présentiel, avec des personnes compétentes pour tous les niveaux. Le lien entre les professionnels comptables et les professionnels en informatique est nécessaire pour avancer.

Juliane Schröter informe qu'elle fait régulièrement des points de situation sous forme de présentations dans différents organes de l'université pour que les informations essentielles soient diffusées dans tous les cercles.

Il reste toujours possible de participer au Conseil consultatif (TFD) qui est le lieu où faire des échanges, poser des questions, remonter des problèmes. Si des collègues souhaitent y prendre part, ils et elles sont les bienvenus avec l'accord de leur faculté ou centre.

Une question est posée concernant la fiche de paie, à laquelle Aude Thorel répond que le développement est demandé depuis longtemps à l'OPE, qui gère l'accès au cockpit des salaires de l'Etat. Mais ce développement devrait arriver en début d'année prochaine. Il représentera une grande économie en frais d'envoi. Cette option est aujourd'hui en place pour les salaires Fonds.

A la question d'un membre sur un versement possible plus tôt que le 29 des mois qui finissent le 30, la réponse est que le calendrier de paiement des salaires est fixé par l'Etat qui traite les salaires sur fonds DIP de l'UNIGE, l'UNIGE s'aligne sur les salaires sur fonds, mais la remarque sera remontée, pour le cas où cela pourrait changer à l'avenir.

5. G'évolue : état des lieux (Aude Thorel)

En réponse aux questions 1.1

La lettre de prise de position du Rectorat de l'Université de Genève a été transmise aux responsables du projet G'évolue, ainsi qu'au président de la commission paritaire, l'UNIGE n'a pas reçu plus d'informations pour le moment.

La présentation porte sur la limitation des cas d'évaluation de fonction par l'Office du Personnel de l'Etat dès le 1.1.2026 jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme G'évolue. La discussion porte sur les cas d'actualisation du cahier des charges, qui ne sont pas transmis automatiquement à l'Etat car il se peut que l'actualisation ne déclenche par une réévaluation. En cas de doute, il est recommandé d'envoyer le cahier des charges récemment établi en analyse à la division des ressources humaines qui pourra, si nécessaire, le transmettre à l'Etat.

Des membres ont l'impression que des actualisations ne sont pas prises en compte et se demandent s'il est possible d'avoir un référent métier de contact en cas de doute.

Maria Vittoria Romano explique que les cahiers des charges sont mis à jour lors des évaluations. Si la mise à jour est significative, le processus est ouvert jusqu'au 15 avril 2026.

Martine Collart propose aux membres de s'assurer que l'actualisation des cahiers des charges soit bien remontée à la division des ressources humaines, et ajoute que ceci est encore possible à ce stade.

6. **Actualités Etat de Genève :**

- Engagements au sein de l'Etat : meilleure prise en compte des années consacrées à l'éducation exclusive des enfants
- Modification du traitement des absences à l'Etat, Projet de Loi en cours

7. **Situation financière de l'Université : état des lieux (Audrey Leuba)**

En réponse à la question 2.2

Plusieurs questions sont posées à l'issue de la présentation :

Swissuniversities serait-elle impliquée si une réorientation stratégique (recherche et enseignement) devait être envisagée ? Celle-ci le serait peu car les universités restent maîtres de leurs budgets.

Les pistes qui sont possibles sont : l'intérêt actuel de nos formations qu'il s'agisse de besoins sociétaux ou du marché du travail, la coopération avec les universités du Triangle Azur, qui sont soumises aux mêmes contraintes que nous, pour voir ensemble si des domaines de niches ou de pointe pourraient être enseignées sur un seul site.

Est-il possible d'avoir une vision globale des dépenses ? Le rapport de gestion présente les dépenses, même si cela ne va pas jusque dans les détails ultimes.

Des discussions avec le Canton sont-elles en cours pour ne pas être seuls à porter la charge de cette situation ? Des rencontres régulières ont lieu avec le DIP, conscient de nos difficultés et qui nous rappelle que la COB est l'outil en place. Il fonctionne à la condition que nous soyons très rigoureux avec le plan de coupes budgétaires 2024-2027 auquel l'Université s'est engagée.

Si la subvention de base devait être coupée, la Confédération part de l'idée que cela pourrait être compensé par les taxes, idée que nous ne partageons pas ; la hausse des taxes se répercuterait alors sur le canton via les bourses. Au plan fédéral, nous avons fait remonter de manière concrète les exemples de coupes. Une lettre conjointe a été adressée aux membres de la commission des finances du Parlement fédéral par l'UNIGE et l'UNIZH.

8. **Accès aux outils et moteurs de recherche internes (Didier Raboud)**

En réponse aux questions 1.2

Outils RH

Le memento, système de contrôle interne fondamental, est le lieu de recueil de toutes les directives de l'UNIGE, mais nous faisons le constat que la recherche y est peu efficace. C'est un outil de 20 ans en constante amélioration et un travail sur ce moteur de recherche est en cours. Le problème aujourd'hui est que la recherche se limite aux titres des directives. Par contre, une page plus loin, un onglet permet d'effectuer la recherche dans les textes. La demande aux équipes est de mettre le moteur qui est sur la 2^e page sur la 1^{ère}. Ceci sera un changement majeur, même s'il restera des améliorations encore à faire.

Un membre demande comment l'auteur ou l'autrice d'une directive doit affilier son article car le mot affiliation, qui vient pourtant de la pratique, n'apparaît pas.

L'emploi du thesaurus pourrait aussi être une option.

Des retours d'utilisateurs et d'utilisatrices, comme ceux-ci, sont une bonne source d'amélioration.

Pour une autre membre, active dans un secrétariat où arrivent des questions très diverses, une base de données centrale concertée avec la DiRH serait un bon outil pour répondre à ces demandes mais, en l'absence de cet outil, une fiche références en intranet serait une solution.

Aude Thorel explique que, pour le moment, les Facultés FAPSE et Droit ont rédigé des fiches métiers

RH en collaboration avec la DiRH. Ces fiches sont hébergées sur les sites de ces facultés respectives, mais sont disponibles pour toutes les facultés. Elles sont cependant peu utilisées. Les rendre à nouveau visibles pour que cela soit accessible à tous les secrétariats intéressés est important.

Une autre membre de la commission pose la question de l'utilité de continuer à prévoir le memento pour l'externe, ce qui nous limite dans les informations que nous pouvons y faire apparaître.

9. Accès à l'offre de formation continue (Aude Thorel)

En réponse à la question 1.3

Les procédures d'inscription sont compliquées car les places prises par les 25% ouverts au personnel qui n'est pas directement rattaché à l'Etat ne sont pas visibles. La procédure ne donne pas un accès prioritaire à l'UNIGE et cette question fera partie des prochaines discussions avec l'Etat.

10. Présentation de la semaine de santé mentale (06-08-09-11 octobre) (Tamara Ott)

Semaine organisée par l'Etat de Genève à laquelle l'UNIGE participe en collaboration avec STEPS, la DiRH et les associations d'étudiant-es.

11. Planning des prochaines séances

Les prochaines séances auront lieu les 1^{er} décembre 2025, 30 mars 2026 et 11 mai 2026.

12. Divers :

En réponse aux questions 2.1 et 2.3

Doc mobility sera repris une prochaine fois.

Les procès-verbaux de l'année 2025 n'ont pas été mis en ligne dès que possible (après approbation à la séance suivante) par manque de temps, mais ceci est à présent effectué.

En dernier divers, annonce du départ de Madame Aude Thorel, qui reprendra une autre direction RH le 1^{er} janvier 2026. L'Institution lui fait part de ses plus chaleureuses félicitations et la remercie pour les objectifs accomplis tels que la concrétisation du plan CCER, l'agilité et l'écoute renforcées de la DiRH, qui améliorent le vivre ensemble.

Aude Thorel exprime sa totale confiance en l'équipe des RH pour reprendre la suite.

ANNEXE :

1. Questions posées par les membres PAT de la Commission du Personnel :

1. Suivi G'Evolue et actualisation des cahiers des charges du PAT : Des rappels ont-ils pu être effectués depuis notre dernière séance ? et de nouveaux cahiers du PAT communiqués et pris en compte ?
2. Point communication : accès aux outils de travail RH, recherches dans le Memento etc. ; une uniformisation ainsi qu'une mutualisation des ressources seraient souhaitables pour l'ensemble des facultés et centres interfacultaires de l'UniGe.
3. Difficultés d'accès aux formations du Catalogue du personnel de l'Etat de Genève : Les quotas d'accessibilité des petit et grand états sont souvent contraignants, le manque de visualisation de leur application ajoute à la pénibilité lors de certaines inscriptions. Une demande peut-elle être soumise au gestionnaire de l'infrastructure (webmaster) afin de remédier à cette situation mêlant stress et frustration chez des collaborateur-trices souhaitant se former ?

2. Questions posées par les membres CCER de la Commission du Personnel :

1. Les bourses Doc.Mobility sont aujourd'hui attribuées notamment par la Fondation Boninchi et la Fondation Schmidheiny, en remplacement des subsides auparavant octroyés par swissuniversities. Nous souhaiterions savoir combien de bourses ont été accordées, quels en étaient les montants, et connaître également la différence, en termes de nombre et de montant, par rapport aux bourses qui étaient attribuées par swissuniversities les années précédentes.
2. Nous avons appris, avant l'été, que l'UNIGE est amenée à réduire drastiquement ses coûts. Nous souhaiterions en savoir plus sur l'ampleur du déficit ainsi que sur les catégories de personnel qui pourraient être concernées par ces mesures d'économie.
3. Les procès-verbaux de l'année 2025 ne sont pas disponibles sur le site de l'UNIGE. Serait-il possible de les uploader ?